

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 14
Nombre d'absents : 14

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

**AFFAIRE N°2023_126_CC_25
TERH GAL OUEST : partenariat 2024 -
2027 entre la Communauté
d'Agglomération, la Chambre
d'Agriculture et la Chambre de Métiers et
d'Artisanat**

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 50

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COLANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 126 CC 25 : TERH GAL OUEST : PARTENARIAT 2024 - 2027 ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET D'ARTISANAT

Le Président de séance expose :

Le 17 juillet 2023, la candidature du Territoire de l'Ouest et de ses partenaires a été retenue par le Conseil Départemental pour la gestion des fonds européens LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour les hauts de l'Ouest sur la période 2023 – 2027. Un travail partenarial sur les fiches-actions du nouveau programme est actuellement en cours. Celui-ci ne sera opérationnel qu'après la signature de la convention de gestion entre le Conseil Départemental et TERH GAL OUEST (TERRITOIRE Rural des Hauts – GAL OUEST).

Fondé sur un partenariat public-privé, le dispositif LEADER place l'ensemble des acteurs du monde rural (agriculteurs, entreprises, artisans, associations, collectivités, chambres consulaires) au cœur de la stratégie de développement des hauts de l'Ouest. Ce programme permet de soutenir financièrement et d'appuyer des projets locaux privés, associatifs ou publics.

Il s'agit d'accompagner les porteurs de projets, de soutenir les actions innovantes, expérimentales et de qualité et de faire émerger des projets répondant aux enjeux de développement économique, social, environnemental, solidaire et de valorisation des ressources locales.

La plateforme TERH GAL OUEST est actuellement composée d'une équipe technique pluridisciplinaire de 6 agents basés à Vue Belle (La Saline) :

- 4 agents du Territoire de l'Ouest,
- 1 agent de la Chambre d'Agriculture,
- 1 agent de la Chambre de Métiers et d'Artisanat.

Les frais de fonctionnement liés à cette équipe sont subventionnés à 100 % par le FEADER dans la limite de 25 % de l'enveloppe financière globale du programme.

Il est proposé de reconduire les conventions de partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et d'Artisanat sur la période 2024 – 2027 pour la mise à disposition par chacune de ces compagnies d'un agent au sein de TERH GAL OUEST.

Les projets de conventions sont joints en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 16/11/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 09/11/2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le projet de partenariat avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la plateforme TERH GAL OUEST LEADER, jusqu'au 31 décembre 2027.**
- VALIDER le projet de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans le cadre de la plateforme TERH GAL OUEST LEADER, jusqu'au 31 décembre 2027.**
- AUTORISER le Président, ou toute personne habilitée par lui, à signer les conventions de partenariat y afférentes.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président